

Avis de constitution

SOCIETE « HAMSA AGRONOMIE »

Siège Abidjan, commune de cocody faya , carrefour
bon prix a 200 Mètre du super maché bon prix, Lot 37,
Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMSA AGRONOMIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- VENTE EQUIPEMENTS AGRICOLES
- VENTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

3

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, commune de cocody faya , carrefour

bon prix a 200 Mètre du super maché bon prix, Lot 37,
Ilot 06

Dirigeant(s) M MAGUI OUGA OBERLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04790 du 25/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26126/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

